

MENSUALISATION DU SALAIRE (EN BRUT)



Accueil de l'enfant 52 semaines par période de 12 mois consécutifs
(les 5 semaines de congés payés sont comprises dans la mensualisation)



Accueil de l'enfant 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs *(les 5 semaines de congés payés ne sont pas comprises dans la mensualisation et devront être calculés aux 31 mai)*



MENSUALISATION DU SALAIRE (EN BRUT) - PERISCOLAIRE

1 année scolaire complète =
36 semaines d'écoles et 16 semaines de vacances scolaires



Accueil de l'enfant 52 semaines par période de 12 mois consécutifs

(les 5 semaines de congés payés sont comprises dans la mensualisation)

$$\left(\begin{array}{l} \text{Nb heures} \\ \text{par semaine d'école} \end{array} \times 36 \text{ semaines} \right) + \left(\begin{array}{l} \text{Nb heures} \\ \text{par semaine vacances} \end{array} \times 16 \text{ semaines} \right) \times \text{Taux horaire brut}$$

12 mois



Accueil de l'enfant 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs

(les 5 semaines de congés payés ne sont pas comprises dans la mensualisation et devront être calculés aux 31 mai)

$$\left(\begin{array}{l} \text{Nb heures} \\ \text{par semaine d'école} \end{array} \times \text{Nb semaines} \right. \\ \left. \text{période école} \right) + \left(\begin{array}{l} \text{Nb heures} \\ \text{par semaine vacances} \end{array} \times \text{Nb semaines} \right. \\ \left. \text{période vacances} \right) \times \text{Taux horaire brut}$$

12 mois

Propriété HappyAssMat - Reproduction interdite

HAPPYASSMAT.COM

